



Communiqué de presse

Climat : Ethos et des caisses de pension suisses se mobilisent pour inciter Shell à réduire ses émissions de CO2

Genève, le 16 janvier 2024

La Fondation Ethos et plusieurs de ses membres font partie des co-dépositaires d'une résolution d'actionnaires qui exige de la société pétrolière qu'elle aligne ses objectifs climatiques sur les Accords de Paris. Cette résolution, dont le dépôt a été coordonné par l'organisation Follow This, sera soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale 2024 qui se tiendra au mois de mai.

Shell est l'un des principaux producteurs de pétrole au monde et par conséquent l'une des sociétés les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES). Si elle s'est engagée à réduire ses émissions nettes de GES à zéro d'ici à 2050 (« Net Zero 2050 »), la société pétrolière britannique continue d'investir massivement dans les énergies fossiles et notamment dans l'exploration de nouveaux gisements. Face à cette contradiction, une coalition de 27 investisseurs institutionnels représentant plus de EUR 3'800 milliards d'actifs et près de 5% du capital de Shell, a déposé une résolution d'actionnaires climatique à l'assemblée générale 2024 qui aura lieu au mois de mai prochain. Emmenée par l'organisation [Follow This](#), cette coalition inclut la Fondation Ethos et plusieurs de ses membres.

Cette résolution exige de Shell qu'elle aligne ses objectifs de réduction de ses émissions de GES, y compris les émissions liées à l'utilisation de ses produits pétroliers (domaine 3), sur les objectifs de l'Accord de Paris. Autrement dit, qu'elle tienne ses engagements en revoyant sa stratégie, ses investissements et son modèle d'affaires afin d'émettre une quantité de GES qui soit en adéquation avec un scénario d'un réchauffement global en dessous de 2°C et aussi proche que possible de 1.5°C d'ici à 2050. Si cette résolution devait être approuvée par une majorité d'actionnaires, il reviendrait au conseil d'administration de mettre en place une stratégie permettant d'atteindre cet objectif.

Pour les dépositaires, cette résolution vise autant à contribuer à une limitation du réchauffement climatique qu'à protéger les intérêts à long terme des actionnaires de l'entreprise. En effet, l'évolution vers des réglementations moins favorables aux énergies fossiles, la transition vers des énergies renouvelables, ou encore les conflits juridiques qui guettent les entreprises de ce secteur posent de nombreux risques financiers pour les actionnaires.

Intensification des mesures liées à l'actionnariat actif

Le dépôt d'une résolution, et son soutien lors de l'assemblée générale, fait partie des mesures d'intensification dont disposent les actionnaires pour tenter d'influer de manière positive sur les pratiques des entreprises dont ils sont les copropriétaires. Elle intervient généralement pendant ou après le dialogue actionnarial et juste avant le désinvestissement d'une société.

Vincent Kaufmann, directeur de la Fondation Ethos: « Lorsque le dialogue actionnarial ne suffit pas à faire évoluer les pratiques des entreprises, il est nécessaire de recourir à des mesures d'intensification. C'est aussi une question de crédibilité de l'actionnariat actif. Car l'on ne peut pas se contenter d'inciter les entreprises à s'améliorer et ne rien faire de plus si cet engagement ne porte pas ses fruits, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un enjeu aussi urgent et fondamental que le climat. »

Si la Fondation Ethos reste convaincue que le dialogue actionnarial représente le meilleur moyen pour faire évoluer les pratiques des entreprises, elle a donc décidé de recourir davantage aux mesures d'intensification à l'avenir, et notamment au dépôt de résolutions d'actionnaires, pour inciter les entreprises

à réduire leur impact climatique de manière à pouvoir atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Cela concerne en priorité les entreprises fortement émettrices de GES à l'image de Shell.

Informations complémentaires :

> [Communiqué de presse de Follow This](#)

Contact :

Fondation Ethos

Sébastien Dubas, Responsable de la communication

Tel. +41 22 716 15 55

Email: communication@ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 240 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. La société propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs de ses membres.